

FICHE METHODE N° 7 : CLASSER SOUS FORME DE GROUPES EMBOITÉS

• Etape 1 : Compléter un tableau d'attributs

– Avant de classer les êtres vivants, il faut compléter un tableau représentant les attributs possédés par les espèces.

– Pour cela, **mettre une croix** lorsque l'être vivant **possède** l'attribut.

Tableau d'attributs

Attributs Espèces	Poils	Squelette interne	Squelette externe	Bouche	Plumes
Moineau 		✗		✗	✗
Renard 	✗	✗		✗	
Homme 	✗	✗		✗	
Abeille 			✗	✗	

• Etape 2 : Construire les groupes emboîtés

Pour **construire** la classification en groupes emboîtés, il faut se munir **d'une**

règle, d'un crayon à papier et suivre les étapes suivantes :

1- Il faut commencer par placer les attributs qui sont partagés **par le plus grand nombre d'êtres vivants**. Ici, l'attribut qui est partagé par le plus grand

nombre d'espèces est la bouche, on le place donc à l'intérieur d'une grande boîte.

2- Il faut ensuite placer **le deuxième attribut le plus partagé** (le squelette interne). Pour cela, une nouvelle boîte est placée à l'intérieur de la précédente

3- Si un être vivant ne possède pas cet attribut, regarder **s'il en possède un autre**.

Ici, l'abeille possède un squelette externe. Il faut alors placer cette boîte à côté de la boîte squelette interne. Si l'abeille ne possédait pas d'autre attribut, la placer simplement dans la boîte Bouche.

4- **Répéter les étapes précédentes** jusqu'au moment où chaque attribut restant n'est possédé que **par une espèce**. Il suffit donc de tracer leur boîte de manière isolée.

5- La dernière étape consiste à **indiquer les espèces en rouge**, à l'intérieur de chaque boîte.

